



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080535

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 23/07/2024 10H02 C:001860 I:40980
V/REF : OSTW16408
V/Email reçu le Mardi 23/07/2024 à 10H02

REGIE FAVRE DE FOS S.A

26, AVENUE RENE CASSIN
69009 LYON

IMMEUBLE : 6 AVENUE DU DOYENNE
69005 LYON

Vaulx en Velin, le 28 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N6 - CONTACTER M FOURNIER TEL*0612041342*
MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBOUCHAGE DE L'EVACUATION COUR COMMUNE
Donneur d'ordre : M. F. PIRAUD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 26/07 A 08H00 :
REPERAGE RESEAU
MISE EN PLACE DU MATERIEL
CONTROLE DE TOUS LES RESEAUX EVACUATION AVEC LA HAUTE PRESSION
- RIEN A SIGNALER
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 26/07/24 à 14H52 M. F. PIRAUD

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
1,25	H.Ouvrier Qualifié Curage le 25/07	2	65,53	81,91
1,25	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 26/07	3	165,81	207,26



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4080535

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule de curage	2	156,82	156,82
TOTAL H.T.				475,11
T.V.A. a 10,00%				47,51
TOTAL T.T.C.En EURO				522,62

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.